Mois de :	Mensualisation année complète → Salaire	
Enfant:	Nombre d'heures mensualisées	hrs
Congés année : /	Nombre d'heures complémentaires ou majorées	hrs
Acquis	Nombre de jours à déclarer	jours
Jours supplémentaires enfant - de 15 ans	Montant indemnité d'entretien :	
Jours de fractionnements	Montant indemnité de repas :	
Pris	Montant indemnité kilométrique :	
Reste	Montant indemnité de rupture :	
Salaire Net sans les frais d'entretien	:€ Salaire Total :	€
Mois de :	Mensualisation année complète → Salaire	
Enfant:	Nombre d'heures mensualisées	hrs
Congés année : /	Nombre d'heures complémentaires ou majorées	hrs
Acquis	Nombre de jours à déclarer	jours
Jours supplémentaires enfant - de 15 ans	Montant indemnité d'entretien :	
Jours de fractionnements	Montant indemnité de repas :	
Pris	Montant indemnité kilométrique :	
Reste	Montant indemnité de rupture :	
Salaire Net sans les frais d'entretien	:€ Salaire Total :	€
Mois de :	Mensualisation année complète →	Salaire
Enfant:	Nombre d'heures mensualisées	hrs
Congés année : /	Nombre d'heures complémentaires ou majorées	hrs
Acquis	Nombre de jours à déclarer	jours
Jours supplémentaires enfant - de 15 ans	Montant indemnité d'entretien :	
Jours de fractionnements	Montant indemnité de repas :	
Pris	Montant indemnité kilométrique :	
Reste	Montant indemnité de rupture :	
Salaire Net sans les frais d'entretien	:€ Salaire Total :	€